



PROCÈS-VERBAL

Réunion ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Geneviève

Mercredi 25 août 2022, 16h00

Rencontre en virtuel

Étaient présents :

Émilie Fournier	membre parent – vice-présidente
Jennifer Chabot	membre - personnel de soutien
Véronique Bouchard	Directrice
Geneviève Bédard	membre – service de garde
Camille Côté-Beauvillier	membre enseignante
Amélie Légaré	membre enseignante
Sébastien Boucher	membre parent – président - trésorier
Dany Houde	membre parent
Guy Labrecque	membre parent
Karl-Alexandre Jahjah	membre parent
France Julien	membre de la communauté (maison des grands-parents)

Étaient absentes :

Marie-Ève Rheault	membre - professionnelle
Laurie Gauvin-L.	membre de la communauté (maison des jeunes L'envol Sainte-Foy)

1. OUVERTURE

1.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

La séance du huitième conseil d'établissement 2021-2022 est ouverte à 16 h 04.

Le quorum étant atteint, M. Boucher, président du CÉ, souhaite la bienvenue aux membres. M^{me} Véronique Bouchard fait office de secrétaire.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

M. Boucher fait une lecture de l'ordre du jour préalablement transmis aux membres. Il est proposé d'ajouter un point sur l'accès au Mozaik-parent pour les élèves finissants de 6^e année qui quittent le Centre de services scolaire. Un point remerciements est également ajouté à l'ordre du jour dans la section autre sujet.

CE-016-21-22-072	Sur la proposition de M. Labrecque, le projet d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
-------------------------	---

1.3 Intervention du public

Madame Julien

Madame Julien informe les membres du CÉ que la Maison des grands-parents souhaite reprendre l'aide aux devoirs pour l'automne. Une implication dans l'achat de matériel scolaire pour les nouvelles familles qui arrivent à l'école est également envisagée ainsi qu'une possible collaboration pour des diners pour les élèves de 6^e année. Mme Bouchard est invitée à communiquer avec Mme Rosanne Montminy pour la mise en œuvre de ces projets de collaboration.

Adoption du procès-verbal du 8 juin 2022

Les membres ont reçu le procès-verbal à approuver par courriel.

CE-016-21-22-073	Il est proposé par M. Jahjah, d'adopter le procès-verbal du 8 juin 2022 suivant les modifications proposées. Son adoption est votée à l'unanimité.
-------------------------	--

1.4 Suivi au procès-verbal

Aucun suivi au procès verbal

2. DÉCISION

Adoption :

2.1 Bilan du plan d'action Art. 74, 75, 109 et 109.1 Fiches 5 et 12

Mme Bouchard présente le bilan du plan d'action pour l'année scolaire 21-22. Le bilan sera présenté à l'assemblée générale des parents et déposé sur le site Web de l'école.

CE-016-21-22-074	Il est proposé par M ^{me} Légaré d'adopter le bilan du plan d'action.
-------------------------	--

2.2 Rapport annuel du CÉ Art 82 et 110.4 Fiche 13

M. Boucher présente le rapport annuel du conseil d'établissement. Un canevas unique sera disponible l'an prochain. Le bilan sera présenté à l'assemblée générale des parents le 7 septembre prochain.

CE-016-21-22-075	M Jahjah propose d'approuver le rapport annuel du conseil d'établissement avec les modifications proposées.
-------------------------	---

2.3 SDG Frais chargés aux parents ART 77.2 Fiches 4 et 10

Mme Bédard présente les montants fixés dans la réglementation sur la tarification des SDG. Le montant maximum est de 8,95 \$ par jour, même si un élève a un statut sporadique. Les journées pédagogiques sont à 15,30 \$ par jour.

CE-016-21-22-076	Mme Bédard propose d'approuver les frais chargés aux parents.
-------------------------	---

3. INFORMATION

3.1 Information de la directrice

L'équipe-école travaille fort pour la rentrée scolaire. Les travaux réalisés cet été sont terminés et Mme Bouchard est très satisfaite.

3.2 Information du Comité de parents

Aucune information

3.3 Information de la présidence du CÉ

M. Boucher souhaite à tous une belle année scolaire.

4. AUTRES SUJETS

4.1 Élèves finissants qui quittent le CSSD

Mme Fournier demande que l'accès au Mozaik-parent soit prolongé au-delà du mois d'août pour que les parents puissent avoir accès aux documents pour la transition vers le secondaire.

4.2 Remerciements

Monsieur Labrecque remercie Mme Fournier et M. Houle pour leur implication au sein du conseil d'établissement et de l'école. On souhaite bon succès à leurs enfants qui quittent pour le secondaire.

5. FERMETURE

5.1 Date de la prochaine rencontre du Conseil d'établissement

La prochaine séance du CÉ de l'école Sainte-Geneviève aura lieu le mercredi 28 septembre 2022 à 19h15.

5.2 Levée de l'assemblée

Mme Fournier propose la levée de l'assemblée à 17h07 et c'est approuvé à l'unanimité.



Sébastien Boucher, président

Véronique Bouchard, Directrice